

Mâle Plume : Un pas de plus vers la modification du Plan de Secteur

Le cdH d'Andenne se réjouit d'apprendre que la demande de modification du Plan de secteur du site de « Mâle Plume », initiée par le Ministre André ANTOINE (cdH), ait encore effectué une nouvelle avancée significative.

En effet, le Gouvernement wallon, réuni ce vendredi 29 janvier 2010, a approuvé le projet d'étude d'incidence liée au dossier « Mâle Plume ».

Cette étude constitue une des étapes légales indispensables conduisant à la modification de la zone d'extraction problématique au Plan de secteur, en zone verte et agricole. In fine, grâce à cette procédure lancée il y a plus d'un an, tout danger pour les riverains de voir apparaître une carrière sur ce site, sera définitivement écarté.

Le cdH d'Andenne et le cdH wallon se sont toujours inscrits et continueront à s'inscrire dans la défense de ce lieu superbe et quasiment « magique » qu'est Mâle Plume.

Par ailleurs, le CDH d'Andenne a été consterné de prendre connaissance des intentions des sociétés Solvay et Van Nieuwpoort de « réaliser des travaux de forage » sur ce site en stipulant que ceux-ci seraient « bien en arrière des falaises bordant la RN90 » (dont plusieurs tonnes de pierre se décrochent) tout en précisant simultanément que « ces travaux de forage visent à compléter la connaissance géologique du sous-sol, notamment dans le cadre du creusement de la future galerie reliant le site d'exploitation à la station de chargement des péniches en bordure de la Meuse »

Solvay et Van Nieuwpoort se contredisent totalement !

Premièrement, ces sociétés prétendent être conscientes de la problématique des rochers le long de la RN90 et en même temps, elles annoncent des travaux de forage visant à étudier la faisabilité de réaliser le tunnel devant passer sous lesdits rochers très instables !

Soit Solvay et Van Nieuwpoort sont totalement suicidaires et souhaitent entraîner dans leur folie les riverains (déjà très inquiets).

Soit, elles ne connaissent pas le site ni leur dossier... et racontent n'importe quoi !

Quelle que soit la réponse à cette interrogation, les inquiétudes sont légitimes ! Par la voix de son Chef de Groupe, Etienne SERMON, le cdH a interpellé le Conseil communal ce vendredi 29 janvier afin de débattre de la question. Le cdH d'Andenne rappelle à ces deux protagonistes que 800 habitants vivent dans ce village (et bien plus aux alentours).

Ce n'est peut-être qu'un détail aux yeux d'importantes sociétés à dimension mondiale... mais insister régulièrement sur la dimension humaine de ce dossier est très certainement une chose fondamentale !

Comité de défense d'Andenne (CDA) Les 7 priorités pour la prochaine législature

Élections communales 2012

Les sept priorités pour la prochaine législature

Lors de sa dernière assemblée générale, le Comité de Défense d'Andenne A.S.B.L. a défini les sept dossiers qui devraient être prioritaires durant la prochaine législature (2012-2018) :

1. Faire d'Andenne un pôle de développement durable :

Ce terme désigne un développement qui répond aux besoins des générations du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs.

Il inclut l'idée des limitations que l'état de nos techniques et de notre organisation sociale impose sur la capacité de l'environnement à répondre aux besoins actuels et à venir.

A ce niveau, Andenne pourrait devenir un modèle.

2. Attirer à Andenne des sociétés de haute technologie

Dans le passé, Andenne s'est distingué par l'accueil d'industries polluantes, voire même de décharges. Le temps est venu de changer cette image de marque et de faire venir dans les différents zonings des industries de haute technologie. Si on parvient à changer l'image de marque de la ville, cela fera vite boule de neige.

3. Faire revivre le centre de la ville

En promouvant le commerce à l'extérieur, les autorités communales ont laissé mourir le centre-ville. A ce niveau, il faut changer radicalement de politique. Nous demandons que dans la percée entre la place des Tilleuls et le parking soient accueillis d'un côté la poste et le service de la population, de l'autre la Maison de la Culture et le Musée de la Céramique.

4. Valoriser le patrimoine touristique

Andenne est une des villes les plus anciennes du royaume.

Comme capitale de la céramique, sa renommée dépassait largement les frontières du pays. Pourquoi ne pas utiliser ce patrimoine exceptionnel et faire d'Andenne un centre touristique, à l'instar d'autres villes mosanes comme Huy, Namur et Dinant ?

5. Créer un pôle culturel important

Le C.D.A. félicite les autorités communales pour la politique volontariste en matière d'équipement sportif. Mais où en est le projet de Maison de la Culture que nous revendiquons depuis une vingtaine d'années ?

Les associations ont besoin de salles pour se réunir, pour faire les répétitions etc. Cette Maison doit être construite au centre-ville et pourrait intégrer le Musée de la

céramique, actuellement caché dans une rue peu attrayante, ainsi qu'une salle d'exposition et une salle de réunion pour une centaine de personnes.

6. Promouvoir efficacement les innombrables associations

Le Grand Andenne compte des dizaines d'associations très dynamiques qui ont de grandes difficultés à trouver des lieux de réunion. Une Maison de la Culture au centre-ville pourrait les accueillir. Ce serait aussi un moyen pour mettre en réseau toutes ces associations qui souvent sont complémentaires mais ne se connaissent pas.

7. Développer une politique de construction concertée

La population a l'impression que les autorités veulent bétonner toute parcelle encore libre, sans qu'il y ait un projet à long terme et sans que les infrastructures nécessaires (routes, écoulement des eaux etc.) soient prévues en conséquence. Et surtout, sans que les personnes concernées aient leur mot à dire.

Quel est l'intérêt des Andennaises et des Andennais dans cette politique ? Qui en profite réellement ?

On l'aura remarqué, tous ces points sont liés.

C'est donc l'ensemble de la politique communale qui est à revoir. Si nous diffusons nos priorités plus de deux ans avant les élections, c'est pour permettre aux partis politiques d'en tenir compte - ou mieux encore, de les intégrer – dans leurs programmes.

Nous sommes à leur disposition pour en débattre.

Le Comité de Défense d'Andenne, une association pluraliste, regroupant des membres ou sympathisants de tous les partis démocratiques, ne dispose d'aucun subside.

Vous pouvez aider l'A.S.B.L. à poursuivre son action au service des habitants en versant votre contribution au compte 068-2115537-91 du Comité de Défense d'Andenne, c/o Jean Hubert, trésorier, 6 rue du Vieux Thiers, 5300 Seilles.

Puits de mine à Andenne :

Le bourgmestre prend-t-il le problème par-dessus la jambe ?
Ou est-il incapable d'admettre ses erreurs et d'avancer des arguments tangibles ?
Lors du Conseil communal du 7 mai dernier, j'ai déposé une interpellation relative aux nombreux puits de mine présents à Andenne.

Selon le Service public de Wallonie, ce sont plus de 1.500 puits de mine qui auraient été répertoriés sur le territoire de notre commune...

et les relevés continuent !

Mon texte était essentiellement centré sur la gestion de l'information : avant de délivrer des permis, le collège (et sa majorité socialiste !) devait s'inquiéter de la situation, s'informer auprès du service minier et transmettre l'information aux Andennais qui le souhaitent, aux futurs habitants et à leurs architectes. En respectant naturellement certaines règles, les constructions sont possibles... mais avant tout, il faut être informé !

Comment ai-je obtenu toutes ces informations ?

Tout simplement en me rendant sur le terrain - dans le bois d'Heer - où j'ai rencontré les techniciens du Service public de Wallonie qui y effectuaient le relevé des 300 nouveaux puits de mine récemment détectés dans cette zone. Je leur ai demandé si je pouvais obtenir cette information publique et c'est avec plaisir qu'ils me l'ont communiquée.

Pour eux, c'est aussi une manière de démontrer que leur travail est utile pour la collectivité. Tout le monde peut avoir accès à ces données qui m'ont permis d'élaborer, en connaissance de cause, une interpellation étayée, sur base d'informations qui, soit dit en passant, étaient déjà en possession du bourgmestre.

En séance du Conseil communal, j'ai apporté une carte des puits de mines qui avait déjà été utilisée lors de la présentation de la situation des puits de mine à Andenne il y a de nombreuses années. Le relevé des 300 nouveaux puits de mine dans le bois d'Heer a également été communiqué.

Le 13 mai, quelques jours après mon interpellation, quel ne fut pas mon étonnement d'entendre le bourgmestre dire devant les caméras de la RTBF qu'il n'était pas en possession de ces informations... et que si le cdH les avait obtenues, c'était par un fonctionnaire politisé (sic). Il y a de quoi être renversé par de telles déclarations totalement surréalistes !

Les divagations du bourgmestre ne sont ni fondées, ni crédibles.

Face à l'impossibilité de répondre à mes questions de façon calme, structurée et intelligente, et dans l'incapacité d'admettre ses erreurs et d'avancer des arguments tangibles, il préfère raconter... n'importe quoi !

Tout ce que j'essaie de faire, en tant que Conseiller communal, c'est mon travail !

Et si celui-ci dérange parfois la majorité socialiste, elle n'a qu'à assumer ses erreurs et tenter de les réparer. Mais en démocratie, divaguer et mentir au JT de la RTBF est totalement inadmissible, écœurant !

Ce n'est certainement plus comme cela que nous devons envisager notre mission et notre travail politique en 2010....

Etienne SERMON,
Conseiller communal et non-candidat lors des prochaines élections !
www.andenneinfo.be

De qui se moque-t-on ? Les Puits de mines à Andenne

Un conseiller cdH reproche à la Ville et à son Bourgmestre de prendre le problème des anciens puits de mines à Andenne par-dessus la jambe. Ni plus, ni moins !

Bien évidemment, en période préélectorale, tous les coups sont permis. Il est vrai que ce conseiller communal a exhibé, lors d'une interpellation tout à fait légitime, une carte de la Région wallonne recensant 1.500 puits de mines sur Andenne, puits réalisés depuis des temps immémoriaux jusqu'au 20ème siècle. Très curieusement, le Collège n'a pas manqué de s'étonner que cette carte, apparemment officielle de la Région wallonne, ne lui ait jamais été communiquée... Plus surprenant encore, comment peut-il se faire qu'un conseiller communal de l'opposition dispose d'une carte alors que les autorités communales légalement constituées ne l'ont point reçue ?

Le même conseiller communal, lors d'une interview télévisée, comme tout cela est très curieux, déclara :

« Je m'en vais promener dans le bois pour y cueillir du muguet. J'y rencontre des fonctionnaires régionaux qui, tout guillerets de me voir, me donnent une carte des puits des mines andennais ».

Si l'on était le 1er avril, on pourrait croire à un poisson. Tout cela se passe dans ce joli mois de mai. Certes, la Belgique fut de tout temps le pays du surréalisme. Mais ici, cela dépasse l'entendement.

Ce qui est tout à fait saugrenu dans le communiqué de presse diffusé par ce conseiller communal dans « Vie Mosane » du 26 mai 2010, c'est de dire que la Ville et le Bourgmestre d'Andenne doivent reconnaître leurs erreurs.

Comme disait Michel Audiard, il ne faut pas prendre les enfants du bon Dieu pour des canards sauvages.

Quoiqu'il en soit, la rétention d'informations dans le chef de certains fonctionnaires wallons est scandaleuse. La Ville a demandé à plusieurs reprises de disposer de cette carte et le Collège communal ne l'a point reçue.

Une certaine Madame Patricia RUSCART, fonctionnaire régionale que personne à Andenne ne connaît ni d'Eve, ni d'Adam, a signalé qu'un Monsieur PACYNA, pourrait recevoir à propos de cette carte les fonctionnaires communaux le 10 ou le 11 juin 2010. Chacun relèvera la coïncidence des dates !

Il apparaît du rapport de Mr COREXENOS, qui a insisté verbalement et par mail pour que la Ville reçoive la carte en question, que cette carte avait été effectivement donnée au conseiller communal cdH, mais que l'on préfère ne pas la donner à la Ville avant la réunion du 10 ou du 11 juin compte tenu de la médiatisation du projet.

Il a même été ajouté, ce qui est stupéfiant, que la Région wallonne préférait prendre toutes les dispositions pour éviter qu'elle ne soit mal utilisée.

Comment dans ces conditions, cette carte a-t-elle pu être donnée à un conseiller communal de l'opposition et non aux autorités communales légalement constituées que sont le Conseil communal et le Collège communal et comment ce fonctionnaire régional ose-t-il affirmer qu'il pourrait y avoir une mauvaise utilisation de la carte si elle était donnée à la Ville d'Andenne ?

Tout cela est hallucinant et cela ne peut s'expliquer que par une seule raison, c'est qu'il y a dans ce service régional une colonie de fonctionnaires cdH qui ne font pas leur travail et qui dissimulent les informations indispensables à l'autorité communale.

C'est tout simplement scandaleux, indigne et intolérable dans un pays démocratique.
Certes, le problème soulevé reste un problème mineur par rapport à l'ensemble des problèmes qui peuvent se poser à la population andennaise et à la Ville.
Il est vrai que certains, pour justifier leur existence politique, doivent jouer les agités du bocal.

Une bonne nouvelle cependant : ce conseiller communal a annoncé qu'il n'était pas candidat lors des prochaines élections. Je prends donc acte de son abandon prochain de la vie politique tout en espérant qu'il puisse malgré toutachever son mandat communal jusqu'en 2012.

Qu'il me soit permis cependant de lui demander de dire moins de bêtises jusqu'au terme de son abandon de la vie politique locale en 2012 !

Claude EERDEKENS
Député-Bourgmestre
Ville d'Andenne

La réponse du bourgmestre à la problématique des puits de mine : à pleurer... de rire !

À la suite de la réponse du bourgmestre parue dans le dernier numéro de ce journal, je souhaite rappeler que :

- la carte des puits de mine que j'ai montrée au Conseil communal du 7 mai dernier est bien en possession du Collège depuis 2003, il n'y a donc nullement rétention d'informations ... mais peut-être de DEFALLANCE dans le chef du bourgmestre !

Mon seul souhait est que les informations soient disponibles pour TOUS les Andennais, pour leur bien-être et leur sécurité !

- c'est en toute transparence, en toute démocratie et avec RESPECT que j'ai obtenu les informations souhaitées. Jeter en pâture le nom de fonctionnaires passant leur semaine et même leur week-end sur le terrain pour assurer la sécurité de la population, est INDIGNE de la part d'un bourgmestre / De plus, il est assez étonnant de constater que c'est un élu socialiste qui ose parler de la politisation de l'administration ...

- en ce qui concerne l'insulte « d'agité du bocal » à mon encontre, les Andennais jugeront lequel de nous deux fait le plus de déclarations INTEMPESTIVES. Mais bon, je laisse au bourgmestre la responsabilité de ses propos excessifs et, pour ma part, je préfère me concentrer sur le fond du dossier.

Je remercie le maïeur (même s'il interprète mes propos) pour toute l'attention qu'il me porte. Le fait qu'il souhaite que reste le plus longtemps possible au Conseil communal me touche profondément. Cela est peut-être dû au fait que,

dans le fond, il reconnaît la capacité de travail du cdH.

Rien que pour cela, il mérite que je reste au Conseil communal ... même après son propre départ.

Mais qu'il se rassure, je ne pourrais dire plus de « bêtises » que lui d'ici là... et même dans les 50 ans à venir !

Cela est strictement impossible !

Enfin, cela étant dit, tentons de sortir de la situation par le haut : je propose que nous organisions un groupe de travail temporaire pluraliste, au niveau communal, pour clore cet incident.

A bon entendeur...

Etienne SERMON.

Conseiller communal, Cher de groupe cdH-ic

www.andenneinfo.be

Lettre ouverte à Claude EERDEKENS et son Collège

Le Bois d'Heer, Ca s'en va et ça revient... air andennais connu

Monsieur le Bourgmestre,
Mesdames et Messieurs les Échevin(e)s,

La population andennaise a encore en mémoire la première interpellation citoyenne menée en sa cité par les défenseurs du Bois d'Heer et plus de 750 pétitionnaires s'insurgeant contre la destruction de deux hectares de forêt dans le cadre de votre projet de lotissement prévoyant 11 habitations « quatre façades ».

Lors de cette interpellation, vous affirmiez, Monsieur le Bourgmestre, que le contenu des lettres reçues à l'issue de l'enquête publique ayant été jugé pertinent (rapport pompiers, écoulement des eaux ...), la Ville retirait le projet.

A la surprise générale, vous annonciez, tout sourire, la construction, dans cet endroit à très forte déclivité, d'une seniorerie et d'une plaine de jeux.

Ce trait d'humour, bien que douteux, fut momentanément partagé par la centaine de témoins présente.

Mais, incohérence totale, dans les parutions télévisées qui suivirent, vos propos laissaient subitement entrevoir la construction de trois ou quatre habitations.

D'autres couleuvres à avaler furent encore servies à qui s'intéressait à la chose mais, les habitants de la Basse des Canes, familiers des couleuvres à collier, ne les ingurgitèrent plus. Bref, nous retiendrons de tout cela une volonté de semer la confusion jusqu'à ce jour où réapparaît officiellement une beaucoup plus discrète enquête publique relative à un projet identique au premier.

Nous vous faisons remarquer, qu'entre-temps, des géologues mandatés par la Région Wallonne, ont pratiqué des expertises du sous-sol de la parcelle en question et qu'ils ont cru de leur devoir de révéler à la population locale que cet ancien terrain minier est « un véritable gruyère ». Mal leur en prit car, au travers d'un coup de gueule télévisé dont vous avez le secret et d'un article de presse où vous citiez nommément les fonctionnaires, vous êtes parvenu à créer l'omerta.

En effet, à partir de cet instant, tous nos efforts pour en savoir plus sur l'état du sous-sol restèrent vains.

Compte tenu de nos observations jugées pertinentes et de l'information supplémentaire concernant le sous-sol minier, nous comprenons mal comment nos édiles osent représenter le projet initial. Quand on rencontre autant d'incohérence dans le chef d'un seul homme, on peut douter de sa raison mais lorsque tout un collège d'échevins s'engage ? ? ...

Quelles motivations y voir ? ...

Des promesses à de futurs acquéreurs ? ...

Une guéguerre de prestige contre l'opposition ? ...

Une solidarité intéressée dans la course aux 30.000 habitants ? ...

Un besoin de recettes pour réaliser un méga(lomane) projet quitte à sacrifier les quelques beaux restes du patrimoine territorial andennais ?...

Bien sûr, nous serons une nouvelle fois traités d'égocentriques mais c'est là faire peu de cas de la définition de l'être égocentrique qui appartient, par essence, à la plus stricte minorité. Or, ici, nous sommes plus de 750 contre l'avis de quelques « représentants du peuple » ... Où se situe, dès lors l'égocentrisme ? Souvenez-vous de l'affaire du parc des Récollets à HUY où une Bourgmestre devant affronter 3000 opposants avait déclaré que l'inertie des 15000 autres habitants lui donnait le droit d'agir en leur nom ; ne verrons-nous pas éclore ce genre de raisonnement à Andenne ?

Une chose est sûre, vu le peu de temps de réaction que laisse une enquête publique, ces manœuvres visent à décourager les opposants à des projets peu pensés dont les inconvénients se révèleront plus tard (après nous les mouches n'est-ce pas ?).

N'oublions pas que des terrains peuvent être vendus comme une vulgaire voiture (dans l'état bien connu de l'acheteur) et que c'est à l'acquéreur de faire pratiquer des sondages de sol pouvant révéler bien des surprises. Nous ne sommes pas égoïstes au point de ne pas prévenir.

Marcel LIMET, Nicolas GOFFIN, Jacques, Caroline, Laurent, ... et les 750 pétitionnaires

END - 2010